

Canton de  
Bordères/Echez

-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2021

-----  
2021/022

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA /  
Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Sébastien ABADIE / JC  
MADELAINÉ / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL /  
Alexandre ARRIZABALAGA / Hélène FRANCES  
En zoom : Bernard LHOSSEIN

Absents : Laetitia CAZABAN (procuration pour Juliette SALANNE) / Sandrine TREBUCQ / Ingrid SAEZ-BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

**AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

L'assemblée délibérante prend acte des résultats de l'exercice qui se décompose de la façon suivante :

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT**

1- Résultat de l'exercice N	429 153,37
2 - Résultats d'investissement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	- 1 152 688,58
3 - Résultat antérieur cumulé au 31/12/N	- 723 535,21
4 - Restes à réaliser de N en dépenses	0,00
5 - Restes à réaliser de N en recettes	0,00
6 - Résultat modifié des restes à réaliser de N (3+4-5)	- 723 535,21

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

7 - Résultat de l'exercice N	981 489,12
8 - Résultats de fonctionnement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	717 396,82
9 - Résultat cumulé avant affectation (7+8)	1 698 885,94

Le Conseil Municipal décide les affectations suivantes :

a - Affectation obligatoire d'un déficit de fonctionnement	0,00
Reste disponible	1 698 885,94
b - résorption du déficit d'investissement (ligne 6)	- 723 535,21
Reste disponible	975 535,73
c - affectation en réserve complémentaire pour combler un besoin d'investissement	0,00
d - le solde est reporté en excédent de fonctionnement	975 350,73

**INSCRIPTIONS AU BUDGET N+1**

Total à inscrire à la ligne budgétaire 001 (ligne 4)	Excédent investissement reporté	0,00
	Déficit investissement reporté (en dépenses)	723 535,21
Total à inscrire au compte 1068 (ligne b+c)	Emission d'un titre de recettes	723 535,21
Total à inscrire à la ligne budgétaire 002	Excédent de fonctionnement reporté	975 350,73
	Déficit de fonctionnement reporté (en dépenses)	0,00
Restes à réaliser en dépenses à reprendre en report (ligne 4)		0,00
Restes à réaliser en recettes à reprendre en report (ligne 5)		0,00

L'assemblée délibérante  
Extrait certifié conforme :

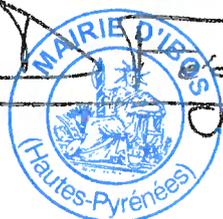
Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 1 - AVR. 2021

de la publication le 1 - AVR. 2021

IBOS, Le 1 - AVR. 2021  
Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

